APOLOGIE
POVR MONSEIGNEVR DE LVYNES.



M. DC. XIX.

APOLOGIE
POVR MONSEIGNEVR DE LVYNES.

IAmais des esprits brouïllons ne peut sortir que des brouïllements. Les turbulents ne seruent de rien en vn Royaume que pour le perdre, & le reduire à neant. Voila la France paisible, alliée de deux tres-puissants Princes : on ne songe qu'à se resiouïr, on faict des festes & jeux publics, chacun selon sa condition monstre vn ressentiment d'allegresse ; chacun louë Dieu du bon succés des affaires d'Estat, & n'y a personne, entre les gens de bien, qui n'approuue le bon gouuernement que le Roy, bien conseillé, aporte à son Royaume. Le Clergé fleurist, la Noblesse triomphe, le tiers Estat est soulagé : Le Roy parmi la paix medite quelque haut dessein, pour s'acquerir autant de Lauriers, comme son aage & sa vertu luy en promettent. Et ce pendant ces pestes

de Royaumes, qui dans vn Regne paisible, où la Iustice est en sa vigueur, ne peuuent, selon leurs souhaits, venir à bout de leurs pernicieux desseins; occupent tous leurs esprits, bandent tous les nerfs de leurs entendements, & s'employent du tout a l'enuy l'vn de l'autre, à qui mieux mieux, imprimera dans le cœur des peuples quelque sujet de mescontentement: Tantost trouuent sujet de reprendre les mœurs du Clergé, tantost espoinçonnez d'enuie attaquent la Noblesse: (Car ie ne tiens pas entre les Nobles, bien que puissans Seigneurs, ceux qui desrogeans à leur extraction, ne peuuent tirer leurs espées que contre les seruiteurs du Roy:) Tantost font à croire au peuple, que cestuy ou celuy-là est cause des impost qu'on leur met sus: Et ne disent pas que la plus-part des imposts ne sont pris sur le peuple, que pour à force de pensions assouuir leurs insatiables auarices, & par ce moyen les empescher de remuer. Quand à on veu leurs esprits contans? Quand les a on veu resiouïs? lors que la France estoit

ſur le bord de ſa ruine, & que tous les François pleuroient le mal-heur du ſiecle : Ont-il vn Roy, bon Religieux & vaillant ? ils le menacent de le mettre en vn Monaſtere, & abuſant de ſa clemence, font de nouueaux partis contre luy : bref, ſous pretexte de ſaincte vnion, des vniſſent les cœurs des ſujects d'auec celuy du Roy : & en fin, ô horreur ! aſſouuiſſent leur cruauté dans ſon ſang innócent. O Dieu, où eſt ton foudre ? peus-tu voir ces choſes & les endurer ? encores reſpirent-il, & nous menacent derechef de noſtre ruine. Ont-ils vn Roy, dont la dextre redoubtee par tout, á cauſe de ces genereux exploicts, les faict bon gré mal gré maintenir en leur deuoir ? Ils trouuent bien toſt le moyen de s'en depeſcher, & faire mourir dans ſa ville capitale, au milieu des pompes & des jeux, celuy, qui au milieu de tant d'armées, reſiſtoit aux forces du canon. Ont-ils vn Roy mineur ? qui deçà qui delà, tantoſt d'vn coſté, tantoſt d'autre, ſous diuers pretextes, taſchẽt à troubler ſon repos, & à ruiner ſon peuple.

Depuis que le Roy se fust affranchy de la tyrannie de ceulx, qui par ses pratiques vouloit, en fin se rẽdre maistre du Royaume; ils estoient bien empeschez sur quel pied se tenir, voyant tout en si bon ordre, les sujets si bien vnis auec leur Prince, & le Prince si amoureux du bien de ses sujets: neantmoins que n'ont ils point faict, iusques à attenter à sa personne, & par libelles & menées secrettes, arrachez du cœur des peuples l'amour qu'ils portent à leur Roy. Mais Dieu, dans la main duquel sont tous les cœurs des Roys, donnant la Sapience à nostre Salomon, luy fist recognoistre leurs meschantés entreprises: Et neantmoins, encore qu'il obtienne à bon droict le nom de Iuste, sa clemence surpassa la rigueur de sa Iustice, & leur pardonna.

Or voicy derechef, abusant de la bonté de sa Majesté, nouueaux mescontentements, nouueaux troubles, nouuelles seditions se forgent par leur moyen.

Ils ont plusieurs couuertures: L'vn se

plaint qu'on ne l'a point recompensé; pleust à Dieu qu'il dist vray, & qu'il fust encor'ce qu'il estoit auant Henry troisiesme; Il n'auroit pas le moyen de remuer, & ne seroit si hardi que de se reuolter contre son bien-faicteur. Sensuë insatiable, tonneau des Danaïdes, que les cruautez, les meurtres & l'auarice ne peuuent iamais remplir. Le Roy, trop liberal, ne t'a-il pas assez donné en te conseruant en tes biens, lesquels, par sa Iustice il te deuoit oster? Vrayement tu te dois bien plaindre; tu as beaucoup perdu: de Seigneur que tu estois, lors que tu vins en son seruice, tu es deuenu pauure Goujat: Ta famille est appauurie, & tu as despencé tout ton bien au seruice du Roy? Hé! combien de cœurs, vrayement François, ont librement prodigué lèurs vies pour le seruice du Roy, dont les veufues & les enfans miserables seroient bien-heureux s'ils auoient la moitié du pain que mangent tes chiens ne murmurent pas contre Dieu, & ne laissent de prier incessamment pour sa Majesté. Tu te couures de

l'authorité de la Reyne-mere; Ie ſçay que ſon naturel eſt trop bon, pour vouloir rien entreprendre contre la volonté de ſon fils. Tu luy fais accroire ce que tu veux, mais en fin tu te trouueras trompé : Car ce qui ſe fera de bon, ſera eſtimé proceder de ſon bō naturel, & ce qui ſera ſedicieux & meſchāt, on croira infailliblement, comme auſſi c'eſt la verité, qu'il prouiendra de tes dangereux conſeils. Mais que me ſert-il de reprouuer ce que perſonne n'approuue; & de diſputer contre vn homme du tout aueuglé. Reuien à toy, reuien à toy; & ſonge contre qui tu leues les armes : c'eſt contre vn Roy, dont le nom ſeulement eſtonne toute la terre : penſe-tu qu'il ſonge à toy, & ſi ce n'eſtoit qu'il ſçaiſt que tu ne leues des gens que pour manger ſon peuple, qu'il vouluſt enuoyer perſonne, pour borner ton arrogance, qu'vn Preuoſt. La Cour de Parlement ne te pardonnera iamais, tu l'as brauée par trop de fois, il eſt temps deſormais de mettre fin à ta preſomption, & ſonner la retraicte de tes pernicieuſes

pretentions : tu as trouué vn maistre aussi rigoureux aux perfides, comme il est doux & benin enuers ceux, qui se conseruans en leur deuoir, ne font rien que sa volonté. Mais c'est assez traicté de ce point, venons à ceux qui cherchẽt le sujet de remuer en blasmãt les actions du Roy, & leur monstrons premierement que tout ce que le Roy faict, doit estre estimé bien faict, puis nous leurs prouuerons qu'il n'a rien faict que bien à propos, & que s'il a monstré sa liberalité à celuy qu'il aymoit, que son iugement ne l'a point trompé, & que c'est sa vertu & sa fidelité qui le font cherir. Entre tous les Roys du monde, le Roy de France en Noblesse, antiquité, vaillance, puissance & grandeur, passe sur tous les Roys de la terre, & Dieu luy a tesmoigné particulieremẽt qu'il auoit soin de luy, donnant à ses predecesseurs tant de manifestes apparences de l'amour qu'il leur portoit : Les Fleurs de Lis enuoyées du Ciel, & l'Huile miraculeuse, dont est sacré nostre Monarque, en font foy. Dieu l'ayme, l'assiste de son sainct

Esprit, & ne veut point qu'il soit sujet à aucune puissance terrestre. Le Roy de France despend de Dieu seul, & ne doit rendre compte de ses actions à autre qu'à luy. S'il estoit ainsi, qu'il fust permis à vn chacun, selon son caprice, de reformer les actions du Roy; on ne verroit que mescontentements, que guerres: c'est vne difficile chose que de regner, & biẽ plus difficile de plaire à tout le monde, s'il estoit permis à vn chacun d'Aristarquer les actions du Roy. Et quelle authorité, par dessus le commun, auroit vn Prince, s'il estoit sujet à la sensure de ses sujets? Non ne vous imaginez pas quand il vous seroit permis de sensurer, que vous soyez capables de reformer vn Estat, vous qui estes assez empeschez à gouuerner vos petites familles. Apprenez à obeïr, puis vous apprẽdrez à commander. Les sujets doiuent tant aymer leur Roy, & sa presence leur doit estre si recommendable, qu'ils doiuent, non pas estre senseurs, mais admirateurs & adorateurs de ses actions. Si vous aymez vostre Roy, n'aymerez vous

pas ce qu'il ayme; on ne trouue rien de mauuais venant d'vne perſonne cherie: en ce que vous vous meſcontentez, il paroiſt bien que vous manquez de bonne volonté: Car à ceux qui ſont vrais ſeruiteurs de leur Roy rien ne les faſche, rien n'eſt capable de les rendre meſcontents, rien n'eſt capable de les faire murmurer contre la puiſſance ſouueraine: Bref, l'on ne trouue rien d'impoſſible pour ſon amy, à plus forte qu'eſtce qui ne nous eſt poſſible, pour celuy à qui nous deuons nos vies, nos biens, & nos enfans. Vn Paſteur qui aura nourry vne brebis qui luy ſera obeïſſante, & qui l'aymera d'vne amour reciproque, ne la peut il pas nourrir du pain qu'il tirera de ſon biſſac, & laiſſer les autres paiſtre l'herbe à leur plaiſir, ſans toutesfois mãquer à ſon deuoir de les garder toutes en general? Et vn Roy floriſſant, iuſte & triomphant, ne pourra recognoiſtre vn de ſes bons ſeruiteurs qui luy aura ſeruy fidellement ſur tous les autres. O cruauté! qu'il faille qu'vn qui repreſente l'image de Dieu en terre, ſoit ſujet

à la reigle d'vn fantatisque esprit, qui gouuerne toutes ses actions selon sa passion. Non ie repete que le Roy ne despend de personne, & qu'il peut d'vn simple Berger en faire vn Gouuerneur de Prouince, & reduire vn Gouuerneur de Prouince à neant. Qui est-ce qui nous donne nos biens? Qui est-ce qui conserue nos maisons? Qui est-ce qui nous faict, par le benefice de la paix, recueillir nos moissons quand il est temps sans crainte de rien? sinon le Roy, dont la Force, la Iustice & la Clemẽce, maintiennent toutes choses en leur deuoir? Vous faictes cõparaison d'vn Gẽtil-hõme François auec vn coquin estranger, & pour vos raisons vous dittes que l'on n'a peu souffrir Conchiny; & pourquoy l'on souffrira cestuicy, ie ne puis endurer ces comparaisons qui d'elles mesmes sont odieuses. Le Roy donne son bien, & la Reyne donnoit celuy du Roy (non que ie taxe icy son bon naturel: Car si elle à faict quelque chose de bien il venoit d'elle, & le mal ne procedoit que de son mauuais Conseil) l'vn

tirannisoit le peuple, & extorquoit ce qu'il pouuoit de luy ; vsoit de violence enuers les sujets du Roy, & taschoit d'empieter la Couronne. Cestui-cy vse de douceur enuers tous, est affable à tout le monde, les Conseils qu'il donne au Roy ne tendēt qu'à la paix du Royaume, & au soulagement du peuple : Cestui-cy dis-je ne desire que le salut d Roy, l'accroissement de sa Couronn & la prosperité de toute la France : ceu. qui disent le contraire disputent contre la verité, & ferment les yeux peur de voir la lumiere : Car ne sçauent-il pas que sa conseruation ne gist qu'au salut du Roy, que tout son bien ne vient que de la liberalité de sa Majesté, qu'en le conseruant il se conserue soy-mesme. On ne peut mieux iuger des choses que par les effects. Tant que ce tyran a vsurpé la souueraine puissance, combien de iours auons nous eu la paix ? tout estoit troublé, il n'y auoit ny aux champs ny en la ville pas vn lieu de seureté : les Bourgeois tous les iours s'attendoient d'estre assassinés ; les Laboureurs qui auoient

tant soit peu de bien, se preparoient, se leuant le matin, d'estre pillez au soir: Si dans Paris il y auoit quelqu'vn dont on eut le moindre soupçon qu'il fust François, aussi tost pris & mort entre quatre murailles: Les Gentils-hommes qui auoient monstré le moindre signe d'affection au Roy, s'ils estoient descouuerts, n'esperoient rien de meilleur que porter leur teste en Greue. Depuis sa mort, quel est le Bourgeois qui se plaigne qu'õ l'ayt battu? quel Vilageois a esté ruiné? quelle leuée de deniers extraordinaires a esté faicte? quel seruiteur du Roy peut dire qu'on luy aye retenu sa pension. En fin tout n'est-il pas paisible & pacifique? chacun n'est-il pas cõtant? i'appelle des François: Car i'en mets hors du nombre les brouïllons & pestes de Royaume. La Noblesse est braue, magnifique, & s'estime heureuse de seruir vn si grand Roy: Le peuple se resiouït sous vn siecle si doux, & benit incessamment l'Autheur de nostre repos, qui est le Roy.

Venons maintenant au second point. Pourquoy voudriez-vous que le Roy

fust si contraint, qu'il ne peut recompenser par quelque signe d'amitié vn qu'il l'a merité ? Ouy merité, quelle peine pensez-vous que ce soit, qu'à eu ce Seigneur au seruice de son Prince? Quels soings ? Quelles inquietudes? Celuy qui ayme vn Roy & qui tasche à le conseruer, ne peut pas dormir vne nuict toute entiere: Le moindre bruit l'estonne, le moindre songe qu'il faict de son Roy luy donne crainte, & n'est iamais si heureux que quand il le void; encore craint-il tousiours qu'il ne luy arriue quelque mal; vous ne l'ignorez pas, c'est vostre meschanceté qui vous faict croire autrement: Car si vous ne sçauez que c'est qu'aymer vn Roy, est-il possible que vous n'ayez iamais aymé vn particulier. Trouuez-vous estrãge qu'vn Prince ayme & agrandisse celuy qui le cherit de tout son cœur? Et à quoy seruiroit la vertu s'il n'estoit point permis de le recompenser: Qu'est-ce que le Roy en cecy faict autre chose qu'Alexandre, qui cherissoit si ardamment son fidelle Ephestion & Craterus. les histoires sont

pleines des biens qu'il leur a faits, à cause de leur vertu, & de leur amour reciproque, si que l'on appelloit l'vn Philalexandre & l'autre Philobasile : qui est à dire l'vn qui ayme Alexandre, & l'autre qui ayme le Roy : Lesquels deux personnages sont bien representez en la personne du Fauory de nostre Prince, qui prefere son bien au bien public, & mesprise sa vie, pour conseruer celle de son Prince.

In me calumnias molire desinas neque ampliùs asperitate & minis mecum vtare. Sin perseueraueris, scito haud magnæ curæ mihi eam rem fore: cum (vti nouisti) Alexander æquitate omnibus præstet. Diodorus lib. 17.

FIN.